

Stationnement vélos

Le plan vélo poursuit sa route, avec l'installation de 17 abris à vélos sécurisés!

Vous possédez un vélo, mais ne disposez pas d'un garage personnel ou d'un espace suffisant pour le stocker à votre domicile ? Afin de favoriser les mobilités douces, tout en évitant l'encombrement des voies publiques, la Ville de Libourne propose un tout nouveau service à ses administrés : le garage à vélos pour tous !

En supplément du dispositif <u>Calivélo</u>, vélos éléctriques en libre-service, et service de location longue durée, les libournais pourront désormais stationner leur vélo personnel près de chez eux en toute sérénité, grâce à l'installation de 14 abris à vélos sécurisés.

Comment accéder aux abris à vélos?

Pour en bénéficier, rien de plus facile : rendez-vous à partir du 1^{er} décembre auprès de la Police Municipale (45 allées Robert Boulin) pour y remplir et signer votre contrat de location. Les justificatifs suivants sont demandés : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 2 mois, attestation d'assurance responsabilité civile. Une clé vous sera alors remise, pour accéder librement à votre abri sécurisé, dans la limite de deux emplacements par foyer et pour une durée d'un an.

Tarif: 25€/an/par emplacement.



- 1. Passage Kany
- 2. Parking Montaigne
- 3. 13 rue Lamothe
- 4. Parking des allées Robert Boulin face au n° 9
- 5. Parking Tourny face au n° 105
- 6. Parking Tourny face au n° 27
- 7. 2 quai de l'Isle
- 8. 12 rue des quatre frères Robert
- 9. Cours Tourny (face au n° 41)
- 10. Square Robin, 37 avenue Gallieni
- 11. 78 rue Besson
- 12. Place René Beauchamp
- 13. 7 avenue du Maréchal Foch
- 14. 8 rue Lataste
- 15. Rue Montaudon (à proximité de l'accès de la sécurité civile)
- 16. Place des Récollets (parking de la médiathèque municipale Condorcet)
- 17. 3, rue du 1^{er} R.A.C. (à côté du monument aux morts)



